

## 5. Durée des projets soumis

La durée des projets soumis est **de douze (12) mois**.

## 6. Eligibilité des dépenses

Chaque projet sélectionné par le Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à L'École Nationale Supérieure des Sciences Biologiques et Biotechnologies (PFCE-ENSBBBA) de l'UNSTIM (Activité III.1.6 « Mise en place d'une politique de recherche à travers les fonds compétitifs ») sera financé à la limite maximale de deux millions cinq cents mille (2.500.000) francs CFA. Les coûts éligibles sont :

- Les coûts liés à la collecte des données sur le terrain ou au laboratoire ;
- Les coûts liés aux analyses de laboratoires ;
- Les coûts liés aux équipements, matériels informatiques, et consommables de laboratoire.

## 7. Procédures d'évaluation et de sélection des projets soumis

Un comité d'évaluation des projets est constitué. Le comité donnera le verdict des examens des propositions dans le délai fixé par l'appel à candidature.

## 8. Livrables des projets sélectionnés

A la fin (12 mois) de l'exécution de chaque projet financé, il est attendu les livrables suivants :

**Le rapport technique final d'exécution des activités du projet ;**

**Le rapport financier validé par le Comptable de l'ENSBBBA et l'Agent Comptable de l'UNSTIM**

**Une présentation PowerPoint des résultats obtenus dans l'exécution du projet ;**

**Un projet d'article rédigé en anglais sur les activités de recherche du projet.**

**Les données ayant servi à la rédaction du manuscrit sous format csv.**



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGENIERIE ET MATHÉMATIQUES D'ABOMEY (UNSTIM)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BIOSCIENCES ET BIOTECHNOLOGIES APPLIQUÉES DE DASSA-ZOUMÉ (ENSBBBA)

APPEL À **CANDIDATURE**  
**POUR LES FONDS COMPÉTITIFS**  
DE RECHERCHE DE **L'ENSBBBA**

2 ÈME ÉDITION

JUIN 2023



# 1. Contexte

La recherche est l'une des activités les plus importantes dans la carrière de l'enseignant du supérieur dans toutes les universités du monde. Pour être de qualité, elle nécessite beaucoup de moyens financiers.

Plusieurs organismes viennent en appui aux enseignants du supérieur pour la recherche. Malheureusement ces opportunités d'accompagnements financiers de la recherche dans le monde universitaire n'arrivent pas à satisfaire le besoin réel de recherches des enseignants. Dans ces conditions, les initiatives internes de financements de la recherche dans chaque université deviennent de plus en plus indispensables.

C'est dans ce but, que l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (ENSBBA) de l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) lance par le présent la deuxième édition du Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche pour les enseignants-chercheurs de l'ENSBBA en appui à la recherche universitaire.

# 2. Domaines de recherche

Le présent appel à projet est ouvert à des projets collaboratifs dans les domaines de recherche des Sciences Biologiques, Chimiques, Environnementales, Biotechnologiques, et interdisciplinaires.




# 3. Éligibilité, constitution des équipes et coordination

## L'éligibilité

Le présent appel à projet est ouvert à tous les enseignants-chercheurs permanents de l'ENSBBA, et ils devront soumissionner en équipe interdisciplinaire d'au moins trois (03) Enseignants-Chercheurs. Chaque enseignant ne peut être associé qu'à un seul projet soumis.


## De la constitution des équipes et coordination

La soumission en équipe d'enseignants-chercheurs au présent appel à projet requiert les conditions suivantes :

-  Le Coordonnateur du projet doit être d'un des domaines de soumission du projet ;
-  Les membres doivent être de spécialités différentes ;
-  Le coordonnateur du projet doit avoir au moins le grade de Maître de Conférences.


# 4. Composition et délai de soumission du dossier de candidature

La soumission et l'évaluation des projets se déroulent en une seule étape. Chaque dossier de candidature comporte un exemplaire des pièces que sont :

 Une fiche succincte de présentation de l'équipe du projet soumis selon le canevas du PFCR-ENSBBA ;

 Le projet de recherche soumis selon le modèle du PFCR-ENSBBA ;

 Un engagement à fournir les livrables dans les délais ;

 La version électronique de l'ensemble des trois pièces citées ci-dessus est à envoyer par le Coordonnateur du projet à l'adresse [ensbba@unstim.bj](mailto:ensbba@unstim.bj), copie à [ensbba.jc.2020@gmail.com](mailto:ensbba.jc.2020@gmail.com) avec pour objet "soumission de pré-propositions ou de projets à l'appel du Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (PFCR-ENSBBA)".

*Chaque dossier de candidature doit également être présenté sous pli fermé et porter la mention : "Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (PFCR-ENSBBA)" et doit être déposé au Secrétariat administratif de l'ENSBBA au plus tard à 12h (délai de rigueur) le jour du délai fixé ci-bas contre décharge.*

Le **planning de soumission** se présente comme suit :

Ouverture pour le dépôt des pré-propositions	<b>15/06/2023</b>
Limite de dépôt des projets	<b>15/07/2023</b>
Limite des résultats des projets à financer	<b>31/07/2023</b>